



COVID 19 – Plan Sanitaire

Ce plan est établi le 31 août 2020.

Il peut évoluer en fonction de la situation et des consignes données par les autorités locales ou nationales.

Le Lycée Professionnel Privé Kerguéneec assure à chacun :

- Aucun adulte ou élève ne sera admis dans le lycée sans masque de protection (en cas d'oubli, un point vente sera mis en place dans l'établissement auprès de la vie scolaire, à défaut devra s'en procurer à l'extérieur). L'élève devra avoir en sa possession deux masques propres par jour et un paquet de mouchoirs jetables. Les personnels disposent de masques fournis, à retirer auprès de Mme Delanoué. Pour une journée chacun doit disposer de deux masques.
- L'accès à l'établissement pour les parents ou responsables légaux n'est pas autorisé sauf démarches administratives au secrétariat situé dans le Manoir (signalétique).
- L'élève peut venir avec une gourde ou une bouteille d'eau.
- Chaque élève doit avoir son propre matériel. Aucun échange n'est possible.
- Du gel désinfectant est mis à disposition en plusieurs points stratégiques. Du savon avec essuie-mains est présent dans tous les sanitaires. Le gel est fourni aux personnels et mis à disposition dans tous les lieux.
- Les locaux sont nettoyés et désinfectés tous les soirs. Des lingettes désinfectantes sont disponibles dans la salle informatique et aux photocopieurs. Le self sera nettoyé et désinfecté tous les jours après usage.
- Un sens de circulation est mis en place avec affichage des consignes sanitaires.
- L'accès aux classes et aux couloirs n'est pas autorisé aux élèves en dehors des heures de cours.
- Un protocole détaillé sera communiqué aux élèves le jour de la rentrée concernant les règles attendues, particulièrement à certains moments de la journée (lavage des mains à l'arrivée des élèves ou à l'entrée du self).
- La circulation de l'air est garantie sur tout l'établissement. Aucun obstacle ne doit être mis aux grilles de ventilation des fenêtres qui assurent le renouvellement régulier de l'air des salles. Les salles sont toutes aérées par l'enseignant qui occupe et quitte la salle.
- En cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un adulte, une procédure d'isolement sera mise en place. La pièce d'accueil sera désinfectée après son passage. La famille et les autorités seront prévenues. L'adulte présentant des symptômes quitte l'établissement. Les familles seront informées des suites de la procédure.
- Le retour au lycée après un covid avéré ne pourra se faire qu'après test négatif présenté.
- L'établissement s'engage à assurer la continuité pédagogique pour des élèves souffrants ou ceux obligés de se confiner. L'usage de Scolinfo, mails et Teams sera privilégié. Les élèves qui ne disposent d'aucun outil informatique ou d'aucune connexion sont invités à se faire connaître dès la rentrée.

Engagements de chaque élève et de sa famille :

- Venir au lycée avec l'équipement nécessaire et respectant les consignes préconisées.
- Porter le masque tout au long de sa présence au lycée y compris en classe. Seuls les adultes seuls dans un bureau sont autorisés à le déposer. Ils doivent le porter à chaque visite.
- Appliquer scrupuleusement les gestes barrière (pas de mains serrées, d'embrassades et d'effusions diverses...)
- Dans chaque salle utilisée un plan de classe sera établi et devra rester stable et être respecté.
- Les élèves et adultes suivent le plan de circulation établi.
- Priorité est donnée au lavage des mains au savon. Ce geste doit être régulièrement appliqué à chaque jour. Il s'impose à tous. Le gel hydroalcoolique mis à disposition de tous ne doit pas être utilisé pour remplir son propre contenant.
- Il est demandé à chacun d'être très attentif à l'apparition de symptômes tant à son domicile que dans le lycée. Les familles doivent prévenir l'établissement en cas de doute, de même que les personnels. Dès l'apparition de symptômes, merci de ne pas venir au lycée.
- Le matériel scolaire (fournitures, calculatrices, téléphones...) est strictement personnel et ne doit pas être prêté entre élèves.
- En cas d'absence ou de confinement, les élèves en bonne santé s'engagent à suivre les cours en distanciel. Ils doivent être visibles lors des visios. Ils doivent utiliser Scolinfo, mails et Teams.
- Il est interdit de stationner sans masque, et en promiscuité immédiate, aux abords du lycée (particulièrement lors des repas ou aux entrées sorties du lycée). L'espace restauration (self) est ouvert pour le temps du repas et assure les mesures sanitaires.
- Les élèves du lycée qui fument, avec autorisation parentale (interdiction pour les élèves de 4^e/3^e) pendant la pause méridienne restent autorisés à le faire mais devront respecter une distance minimale de deux mètres entre eux. L'espace Tabac est d'ailleurs en cette rentrée délocalisé. Il en est de même pour tous lors des pauses ou des entrées/sorties. En cas de non-respect l'autorisation de fumer sera suspendue voire annulée.

Toutes ces mesures visent à protéger chacun, Elles s'imposent au nom du respect que nous avons tous entre nous. Nous souhaitons que les familles, personnels, élèves, s'en saisissent avec responsabilité. Nous savons qu'elles sont contraignantes. Mais il y va du bien de tous et de notre santé. Merci de les appliquer sans rechigner et en évitant que nous devions sanctionner pour leur bonne application.

Fait à, le

Signature de l'élève

Signature du Parent 1

Signature du Parent 2

F. BOUETARD
Directeur